

# La puce à l'oreille

## Administrations communales

### Commune d'Arnex-sur-Nyon

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux. Les principales compétences des communes concernent : le contrôle des habitants (suisse et étrangers) les écoles primaires la gestion des terrains et bâtiments communaux la sécurité et la prévention sur le territoire communal la gestion des déchets l'urbanisme Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

#### Horaires:

Lu, ma, me et je 8h00 à 11h00

#### Adresse:

Maison de Commune  
1277 Arnex-sur-Nyon

[greffe@arnex-sur-nyon.ch](mailto:greffe@arnex-sur-nyon.ch)  
[www.arnex-sur-nyon.ch](http://www.arnex-sur-nyon.ch)

Tel:022/367.13.09

Fax:022/367.22.01

## Commune d'Arzier-Le Muids

### Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lundi au jeudi de 7h30 - 11h30 Lundi de 17h30 à 19h30 Vendredi fermé

### Adresse:

1273 Arzier

[commune@arzier.ch](mailto:commune@arzier.ch)  
[www.arzier.ch](http://www.arzier.ch)

**Tel:**022/366.23.30

**Fax:**022/366.38.64

## Commune d'Essertines-sur-Rolle

### Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lundi de 14h00 à 18h00 Jeudi de 14h00 à 19h00

### Adresse:

Rue du Collège 3  
1186 Essertines-sur-Rolle

[greffe@essertines-sur-rolle.ch](mailto:greffe@essertines-sur-rolle.ch)  
[www.essertines-sur-rolle.ch](http://www.essertines-sur-rolle.ch)

**Tel:**021/828.34.97

**Fax:**021/828.40.15

## Commune d'Eysins

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu et ve de 9h00 à 11h00 Ma de 15h00 à 19h00 Me de 8h00 à 12h00

### Adresse:

Rue du Vieux-Collège 1  
1262 Eysins

[info@eysins.ch](mailto:info@eysins.ch)  
[www.eysins.ch](http://www.eysins.ch)

Tel: 022/361.34.95

Fax: 022/362.64.39

## Commune de Bassins

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 Lundi de 18h30 à 19h30

### Adresse:

Place de la Couronne 4  
1269 Bassins

[commune@bassins.ch](mailto:commune@bassins.ch)  
[www.bassins.ch](http://www.bassins.ch)

Tel: 022/366.23.22

Fax: 022/366.39.17

# Commune de Begnins

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lundi et vendredi de 7h30 à 12h00 Mardi et mercredi de 15h00 à 17h00 Jeudi de 15h00 à 18h00

### Adresse:

Rte de Saint-Cergue 14  
1268 Begnins

[info@begnins.ch](mailto:info@begnins.ch)  
[www.begnins.ch](http://www.begnins.ch)

**Tel:**022/366.30.40

**Fax:**022/366.44.42

# Commune de Bogis-Bossey

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Le mardi de 8h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00 Le jeudi de 8h30 à 12h00

### Adresse:

Chemin de la Pinte 2  
1279 Bogis-Bossey

[greffe@bogis-bossey.ch](mailto:greffe@bogis-bossey.ch)  
[compta@bogis-bossey.ch](mailto:compta@bogis-bossey.ch)  
[controlehabitant@bogis-bossey.ch](mailto:controlehabitant@bogis-bossey.ch)  
[www.bogis-bossey.ch](http://www.bogis-bossey.ch)

### Tel:

Grefe  
municipal022/960.52.53Bourse  
communale022/960.52.46Contrôle  
des habitants022/960.52.52

### Fax:

Grefe  
municipal022/960.52.47Bourse  
communale022/960.52.47Contrôle  
des habitants022/960.52.47

## Commune de Borex

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Mardi de 9h00 à 11h00 et de 16h00 à 19h00 Jeudi de 9h00 à 11h00

### Adresse:

Au Village 13  
1277 Borex

[admin@borex.ch](mailto:admin@borex.ch)  
[www.borex.ch](http://www.borex.ch)

**Tel:**022/367.13.33

**Fax:**022/367.20.07

## Commune de Bursinel

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

lundi, mardi et jeudi de 15h00 à 18h00 ou sur rendez-vous

### Adresse:

Maison de Commune  
1195 Bursinel

[administration@bursinel.ch](mailto:administration@bursinel.ch)  
[www.bursinel.ch](http://www.bursinel.ch)

**Tel:**021/824.11.72

**Fax:**021/824.16.44

# Commune de Bursins

## Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

mercredi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 jeudi de 07h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

### Adresse:

1183 Bursins

[greffe@bursins.ch](mailto:greffe@bursins.ch)  
[www.bursins.ch](http://www.bursins.ch)

**Tel:**021/824.14.53

**Fax:**021/ 824.27.62

# Commune de Burtigny

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

mardi de 17h30 à 19h00 jeudi matin dès 09h00 sur rendez-vous

### Adresse:

1268 Burtigny

[administration@burtigny.ch](mailto:administration@burtigny.ch)  
[www.burtigny.ch](http://www.burtigny.ch)

**Tel:**022/366.24.12

**Fax:**022/366.34.67

## Commune de Chavannes-de-Bogis

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lundi à vendredi 08h00 - 12h00

### Adresse:

Maison de commune  
Route de la Sallivaz 3  
1279 Chavannes-de-Bogis

[chavannes-de-bogis@bluewin.ch](mailto:chavannes-de-bogis@bluewin.ch)  
[www.chavannes-de-bogis.ch](http://www.chavannes-de-bogis.ch)

Tel:022/960.75.00

Fax:022/960.75.05

## Commune de Chavannes-des-Bois

### Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Ouverture au public le mardi de 16h00 à 19h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00

### Adresse:

Chemin Jules Coindet 1  
1290 Chavannes-des-Bois

[greffe@chavannes-des-bois.ch](mailto:greffe@chavannes-des-bois.ch)  
[www.chavannes-des-bois.ch](http://www.chavannes-des-bois.ch)

Tel:022/755.28.18

Fax:022/755.31.01

## Commune de Chésereux

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Mardi 9h00 - 11h00 Jeudi 17h00 - 19h00

### Adresse:

Rue du Vieux-Collège 38  
1275 Chésereux

[greffe@cheserex.ch](mailto:greffe@cheserex.ch)  
[www.cheserex.ch](http://www.cheserex.ch)

**Tel:**022/369.90.40

**Fax:**022/369.90.49

## Commune de Coinsins

### Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Mardi de 14h00 à 16h00 et de 18h00 à 19h00 et le jeudi de 9h00 à 11h00

### Adresse:

Rue des Fontaines  
1267 Coinsins

[greffe@coinsins.ch](mailto:greffe@coinsins.ch)  
[www.coinsins.ch](http://www.coinsins.ch)

**Tel:**022/364.35.35

**Fax:**022/364.06.22

## Commune de Commugny

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Tous les matins de 8h30 à 11h30 et le ma de 15h00 à 19h00

### Adresse:

Maison de Commune  
Rte de Coppet 10  
1291 Commugny

[info@commugny.ch](mailto:info@commugny.ch)  
[www.commugny.ch](http://www.commugny.ch)

**Tel:**022/960.83.83

**Fax:**022/960.83.86

## Commune de Coppet

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu, ma, me et ve : 14h00 à 17h00 Je : 7h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

### Adresse:

Grand'Rue 65  
1296 Coppet

[administration@coppet.ch](mailto:administration@coppet.ch)  
[www.coppet.ch](http://www.coppet.ch)

**Tel:**022/960.87.00

**Fax:**022/960.87.09

## Commune de Crans-près-Céligny

### Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

lu et ma : 8h30 à 11h45 et 13h30 - 15h45 me et je : 8h30 à 11h45

### Adresse:

Rue du Grand-Pré 25  
Case postale 60  
1299 Crans-près-Céligny

[greffe@crans-pres-celigny.ch](mailto:greffe@crans-pres-celigny.ch)  
[www.crans-pres-celigny.ch](http://www.crans-pres-celigny.ch)

Tel:022/776.26.48

Fax:022/776.79.40

## Commune de Crassier

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Mardi de 18h30 à 20h00 Jeudi de 9h00 à 11h00

### Adresse:

Rue de la Tour 3  
1263 Crassier

[commune@crassier.ch](mailto:commune@crassier.ch)  
[www.crassier.ch](http://www.crassier.ch)

Tel:022/367.18.75

Fax:022/367.23.25

## Commune de Duillier

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Du lu au ve (sauf le je) de 8h30 à 11h30

### Adresse:

Chemin de Panlièvre 14  
Case postale 29  
1266 Duillier

[greffemunicipal@duillier.ch](mailto:greffemunicipal@duillier.ch)  
[www.duillier.ch](http://www.duillier.ch)

Tel:022/361.57.56

Fax:022/362.18.98

## Commune de Dully

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu à ve 14h00-17h00 Je : jusqu'à 18h00

### Adresse:

Centre communal  
1195 Dully

[adm.dully@bluewin.ch](mailto:adm.dully@bluewin.ch)  
[www.dully.ch](http://www.dully.ch)

Tel:021/824.16.53

Fax:021/824.16.90

## Commune de Founex

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Maison de Commune  
Rte de Châtaignieriaz 2  
1297 Founex

[greffe@founex.ch](mailto:greffe@founex.ch)  
[www.founex.ch](http://www.founex.ch)

**Tel:**022/960.88.88

**Fax:**022/960.88.89

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Lu et je 13h30 - 16h30 Ma et ve 7h30 - 11h30 Me 7h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30

## Commune de Genolier

**Greffe municipal**

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Place du Village 5  
1272 Genolier

[greffe.genolier@bluewin.ch](mailto:greffe.genolier@bluewin.ch)  
[www.genolier.ch](http://www.genolier.ch)

**Tel:**022/366.86.30

**Fax:**022/366.11.62

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Lu, me et je : 13h30 - 17h00 Ma : 16h00 - 18h30 Ve : 8h00 - 10h00 et 13h00 - 16h00

## Commune de Gilly

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu et ve de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 Je de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h30

### Adresse:

Maison de Commune  
1182 Gilly

[greffe@gilly.ch](mailto:greffe@gilly.ch)  
[www.gilly.ch](http://www.gilly.ch)

**Tel:**021/824.16.11

**Fax:**021/824.16.35

## Commune de Gingins

### Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu et ve: 9h30 - 11h30

### Adresse:

Route de Trélex 4  
1276 Gingins

[gingins@gingins.ch](mailto:gingins@gingins.ch)  
[www.gingins.ch](http://www.gingins.ch)

**Tel:**022/369.92.22

**Fax:**022/369.92.23

## Commune de Givrins

### Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Route de la Bellangère 6  
1271 Givrins

[greffe@givrins.ch](mailto:greffe@givrins.ch)  
[www.givrins.ch](http://www.givrins.ch)

**Tel:**022/369.11.82

**Fax:**022/369.34.23

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Ma et je de 08h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous

## Commune de Gland

### Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Bâtiment administratif  
Grand Rue 38  
1196 Gland

[greffe.municipal@gland.ch](mailto:greffe.municipal@gland.ch)  
[www.gland.ch](http://www.gland.ch)

**Tel:**022/354.04.04

**Fax:**022/354.04.19

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Du lundi au vendredi 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

# Commune de Grens

## Greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**  
Maison de Commune  
1274 Grens

[admingrens@bluewin.ch](mailto:admingrens@bluewin.ch)

**Tel:**022/361.58.47

**Fax:**022/361.60.12

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

## Horaires:

Ma , me et je de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous

# Commune de La Rippe

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**  
Rue des 4 Fontaines 2  
1278 La Rippe

[la\\_rippe@bluewin.ch](mailto:la_rippe@bluewin.ch)  
[www.larippe.ch](http://www.larippe.ch)

**Tel:**022/367.15.00

**Fax:**022/367.24.17

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

## Horaires:

Lu de 9h00 - 11h00 Me de 8h30 - 10h30 Je de 16h30 - 19h00

# Commune de Le Vaud

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Case postale 31  
1261 Le Vaud

[greffe@levaud.ch](mailto:greffe@levaud.ch)  
[www.levaud.ch](http://www.levaud.ch)

**Tel:**022/366.25.62

**Fax:**022/366.45.26

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Lu 8h30 - 13h00 et 15h00 - 17h00 Je 07h00 - 11h00 Contacts téléphoniques uniquement :  
ve 8h30 - 11h00

# Commune de Longirod

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

1261 Longirod

[commune.longirod@bluewin.ch](mailto:commune.longirod@bluewin.ch)

**Tel:**022/368.16.56

**Fax:**022/368.16.53

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Ma de 9h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 Ve de 9h30 à 11h30

## Commune de Luins

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu et ma de 17h00 à 18h30 Je de 13h30 à 16h00

### Adresse:

Route de l'Etraz  
1184 Luins

[administration@luins.ch](mailto:administration@luins.ch)  
[www.luins.ch](http://www.luins.ch)

**Tel:**021/824.10.53

**Fax:**021/824.13.24

## Commune de Marchissy

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu et ma de 8h45 à 10h45

### Adresse:

Place du Tilleul  
1261 Marchissy

[commune.marchissy@swissonline.ch](mailto:commune.marchissy@swissonline.ch)

**Tel:**022/368.11.86

**Fax:**022/368.11.04

# Commune de Mies

## Secrétariat et greffe municipal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**  
Rue du Village 1  
1295 Mies

[admin@mies.ch](mailto:admin@mies.ch)  
[www.mies.ch](http://www.mies.ch)

**Tel:**022/950.92.49

**Fax:**022/950.92.40

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu au ve sauf me de 8h30 à 11h30 Lu de 16h00 à 18h00

# Commune de Mont-sur-Rolle

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**  
La Grosse Maison  
Route du Château 1  
1185 Mont-sur-Rolle

[greffe@mont-sur-rolle.ch](mailto:greffe@mont-sur-rolle.ch)  
[www.mont-sur-rolle.ch](http://www.mont-sur-rolle.ch)

**Tel:**021/821 11 85

**Fax:**021/821 11 86

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Ouverts de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 Lu matin : fermé Je fermeture à 19h00

# Commune de Nyon

## Service de l'administration générale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Place du Château 3  
Case postale 1112  
1260 Nyon

[greffe@nyon.ch](mailto:greffe@nyon.ch)

[www.nyon.ch](http://www.nyon.ch)

**Tel:**022/363.82.82

**Fax:**022/363.81.81

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Du lu au je de 7h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 Ve de 7h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

# Commune de Perroy

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Le Prieuré  
1166 Perroy

[greffe@perroy.ch](mailto:greffe@perroy.ch)

[www.perroy.ch](http://www.perroy.ch)

**Tel:**021/825.38.45

**Fax:**021/826.03.49

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Les bureaux sont ouverts, du lundi au vendredi, de 08h00 à 11h00

# Commune de Prangins

10421

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

La Place  
Case postale 48  
1197 Prangins

[greffe@prangins.ch](mailto:greffe@prangins.ch)  
[www.prangins.ch](http://www.prangins.ch)

**Tel:**022/994.31.13

**Fax:**022/994.31.11

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Lu - ve de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

# Commune de Rolle

## Administration communale

**Horaires:**

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Grand-Rue 44  
CP 156  
1180 Rolle

[www.rolle.ch/rolle/default.html](http://www.rolle.ch/rolle/default.html)

**Tel:**Tél. 021/822.44.44 Tél. réception  
021/822.44.01

**Fax:**021/822.44.29

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

Lundi 9h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00 Mardi, mercredi, jeudi 9h00 à 11h30 et 14h00 à 17h00 Vendredi 9h00 à 11h30 Sur rendez-vous : du lundi au vendredi 7h30 à 18h00 en téléphonant, aux heures d'ouverture, au n° ci-dessus

## Commune de Saint-Cergue

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu, ma, me et ve : 7h30 à 11h00 Je : 14h00 à 19h00

### Adresse:

Place Sy-Vieuxville  
1264 Saint-Cergue

[commune@st-cergue.ch](mailto:commune@st-cergue.ch)  
[www.st-cergue.ch](http://www.st-cergue.ch)

Tel:022/360.11.46

Fax:022/360.13.81

## Commune de Saint-George

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Horaires :

Mardi 15h00 19h00

Jeudi 08h30 à 12.00 / 14h00 à 16h30

### Adresse:

Grand'Rue  
Case postale 10  
1188 Saint-George

[greffe@stgeorge.ch](mailto:greffe@stgeorge.ch)  
[www.stgeorge.ch](http://www.stgeorge.ch)

Tel:022/368.12.69

Fax:022/368.20.75

# Commune de Signy-Avenex

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Lu: 18h00 à 18h30 Ma à ve: 9h00 à 11h00

### Adresse:

1274 Signy-Avenex

[signy-avenex@bluewin.ch](mailto:signy-avenex@bluewin.ch)  
[www.signy-avenex.ch](http://www.signy-avenex.ch)

**Tel:**022/361.77.79

**Fax:**022/362.34.04

# Commune de Tannay

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Greffe : me de 8h00 à 12h00 et ve de 8h00 à 12h00 Bourse : lu à je de 8h00 à 12h00 CH  
+ bureau des étrangers : ma de 7h30 à 12h00 et je de 14h00 à 18h00

### Adresse:

1295 Tannay

[greffe@tannay.ch](mailto:greffe@tannay.ch)  
[www.tannay.ch](http://www.tannay.ch)

**Tel:**022/960.95.55

**Fax:**022/960.95.59

# Commune de Tartegnin

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Pl. du Collège 1  
1180 Tartegnin

[communedetartegnin@bluewin.ch](mailto:communedetartegnin@bluewin.ch)  
[www.tartegnin.ch](http://www.tartegnin.ch)

**Tel:**021/825.22.72

**Fax:**021/826.03.05

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Ma de 9h00 à 11h00 et je de 16h00 à 18h00

# Commune de Trélex

## Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

**Adresse:**

Pl. de la Tour 6  
1270 Trélex

[greffe@trelex.ch](mailto:greffe@trelex.ch)  
[www.trelex.ch](http://www.trelex.ch)

**Tel:**022/.369.18.70

**Fax:**022/369.28.63

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

**Horaires:**

Greffe : ma et ve de 9h00 à 11h00 CH : mardi et ve de 9h00 à 11h00 Je de 18h00 à 20h00

## Commune de Vich

### Bureau communal

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

**Grefe** : Lundi et mardi : 14h30-16h30 Mercredi : 8h00 -12h00 Jeudi : 14h30-18h00 vendredi : 8h00-12h00 **Contrôle des habitants** : Mardi : 13h00 -18h00 Jeudi 7h30 -11h30

### Adresse:

Place Marcel Poncet 3  
1267 Vich

[info@vich.ch](mailto:info@vich.ch)  
[www.vich.ch](http://www.vich.ch)

**Tel:**022/364.19.70

**Fax:**022/364.18.77

## Commune de Vinzel

### Administration communale

Chaque commune est organisée autour d'un syndic et d'un conseil communal. Selon l'importance des communes, leurs compétences sont réparties dans des dicastères plus ou moins nombreux.

Les principales compétences des communes concernent :

- le contrôle des habitants (suisse et étrangers)
- les écoles primaires
- la gestion des terrains et bâtiments communaux
- la sécurité et la prévention sur le territoire communal
- la gestion des déchets
- l'urbanisme

Les sites internet de la plupart des communes répertorient leurs sociétés locales et leurs services subventionnés.

### Horaires:

Ma de 14h00 à 16h00 Je de 7h00 à 10h00

### Adresse:

Rue du Collège  
1184 Vinzel

[commune.vinzel@bluewin.ch](mailto:commune.vinzel@bluewin.ch)  
[www.vinzel.ch](http://www.vinzel.ch)

**Tel:**021/824.18.29

**Fax:**021/824.25.16

# Index

Commune d'Arnex-sur-Nyon .....	p. 1
Commune d'Arzier-Le Muids .....	p. 2
Commune d'Essertines-sur-Rolle .....	p. 2
Commune d'Eysins .....	p. 3
Commune de Bassins .....	p. 3
Commune de Begnins .....	p. 4
Commune de Bogis-Bossey .....	p. 4
Commune de Borex .....	p. 5
Commune de Bursinel .....	p. 5
Commune de Bursins .....	p. 6
Commune de Burtigny .....	p. 6
Commune de Chavannes-de-Bogis .....	p. 7
Commune de Chavannes-des-Bois .....	p. 7
Commune de Chésereux .....	p. 8
Commune de Coinsins .....	p. 8
Commune de Commugny .....	p. 9
Commune de Coppet .....	p. 9
Commune de Crans-près-Céligny .....	p. 10
Commune de Crassier .....	p. 10
Commune de Duillier .....	p. 11
Commune de Dully .....	p. 11
Commune de Founex .....	p. 12
Commune de Genolier .....	p. 12
Commune de Gilly .....	p. 13
Commune de Gingins .....	p. 13
Commune de Givrins .....	p. 14
Commune de Gland .....	p. 14
Commune de Grens .....	p. 15
Commune de La Rippe .....	p. 15
Commune de Le Vaud .....	p. 16
Commune de Longirod .....	p. 16
Commune de Luins .....	p. 17
Commune de Marchissy .....	p. 17
Commune de Mies .....	p. 18
Commune de Mont-sur-Rolle .....	p. 18
Commune de Nyon .....	p. 19
Commune de Perroy .....	p. 19
Commune de Prangins .....	p. 20
Commune de Rolle .....	p. 20

Commune de Saint-Cergue .....	p. 21
Commune de Saint-George .....	p. 21
Commune de Signy-Avenex .....	p. 22
Commune de Tannay .....	p. 22
Commune de Tartegnin .....	p. 23
Commune de Trélex .....	p. 23
Commune de Vich .....	p. 24
Commune de Vinzel .....	p. 24
Index .....	p. 25